

Droit de préemption urbain

Saint-Symphorien-des-Bruyères



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
Approbation : 26/09/2024

1:7576
Cadastré DGFP©2024

Plan n°39 / 41

- Droit de préemption urbain
 - Droit de préemption urbain renforcé
- Cadastré
- Bâtiment en dur
 - Bâtiment léger
 - Parcelle

